Page 27

ANNEXE 3

Barèmes réglementaires par corps

ADMINISTRATION CENTRALE

Les montants indiqués sont des montants annuels bruts (en €)

Corps Communs

			IFSE	
Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Attaché Hors Classe	G1	3500	40 290	7 110
Attaché Hors Classe	G2	3500	35 700	6 300
Attaché Hors Classe	G3	3500	27 540	4 860
Attaché Hors Classe	G4	3500	22 030	3 890
Attaché principal	G1	3 200	40 290	7 110
Attaché principal	G2	3 200	35 700	6 300
Attaché principal	G3	3 200	27 540	4 860
Attaché principal	G4	3 200	22 030	3 890
Attaché	G1	2 600	40 290	7 110
Attaché	G2	2 600	35 700	6 300
Attaché	G3	2 600	27 540	4 860
Attaché	G4	2 600	22 030	3 890

Conseillers techniques de service social

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA
Inspecteur technique de l'action sociale (emploi)	G1	3500	27 540	4860
Conseiller technique supérieur de service social	G1	3 200	27 540	4 860
Conseiller technique de service social	G2	2 600	22 030	3 890

Secrétaires administratifs

Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA
G1	Voir tableau ci-dessous	19 660	2 680
G2		17 930	2 445
G3	→ □	16 480	2 245

Secrétaires administratifs

	IFSE minimum annuel
Secrétaire administratif classe exceptionnelle	1 850
Secrétaire administratif classe supérieure	1 750
Secrétaire administratif classe normale	1 650

Assistants de service social

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Assistant principal de	G1	1 750	20 485	3615
service social	G2	1 750	17 085	3015
Assistant de service social	G1	1 650	20 485	3 615
	G2	1 650	17 085	3 015

Adjoints administratifs

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Adjoints administratif principal 1ere classe et 2ème classe	G1	1 600	12 150	1350
Adjoints administratif principal 1ere classe et 2ème classe	G2	1 600	11 880	1320
Adjoint administratif 1ère, 2ème classe	G1	1 350	12 150	1350
Adjoint administratif 1ère, 2ème classe	G2	1 350	11 880	1320

Adjoints techniques

Adjoints techniques						
Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA		
Adjoints techniques principaux 1ère, 2ème classe, emploi fonctionnel	G1	1 600	7 560	1350		
Adjoints techniques 1ère et 2ème classe	G2	1 350	7 425	1320		

SERVICES DECONCENTRES/IDF

Les montants indiqués sont des montants annuels bruts (en €)

Corps Communs

	Groupe RIFSEEP	IFS	SE	Plafond réglementaire CIA annuel
Grades		IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	
Attaché Hors Classe	G1	2 900	36 210	6 390
Attaché Hors Classe	G2	2 900	32 130	5 670
Attaché Hors Classe	G3	2 900	25 500	4 500
Attaché Hors Classe	G4	2 900	20 400	3 600
Attaché principal	G1	2 500	36 210	6 390
Attaché principal	G2	2 500	32 130	5 670
Attaché principal	G3	2 500	25 500	4 500
Attaché principal	G4	2 500	20 400	3 600
Attaché	G1	1 750	36 210	6 390
Attaché	G2	1 750	32 130	5 670
Attaché	G3	1 750	25 500	4 500
Attaché	G4	1 750	20 400	3 600

Conseillers techniques de service social

•				
Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA
Inspecteur technique de l'action sociale (emploi)	G1	2900	25 500	4 500
Conseiller technique supérieur de service social	G1	2500	25 500	4 500
Conseiller technique de service social	G2	1750	20 400	3 600

Secrétaires administratifs

_							
	Groupe RIFSEEP	IFSE Maximum	Plafond réglementaire CIA				
	G1	17 480	2 380				
	G2	16 015	2 185				
	G3	14 650	1 995				

Secrétaires administratifs

Secretaires administratifs					
IFSE					
IFSE minimum					
1 550					
1 450					
1 350					

Assistants de service social

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum	IFSE maximum	Plafond réglementaire CIA annuel
Assistant principal de	G1	1 550	19 480	3440
service social	G2	1 550	15 300	2700
Assistant de service	G1	1 400	19 480	3440
social	G2	1 400	15 30	2700

Adjoints administratifs

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Adjoints administratif principal 1ère classe et 2ème classe	G1	1 350	11 340	1 260
Adjoints administratif principal 1ère classe et 2ème classe	G2	1 350	10 800	1 200
Adjoint administratif 1ere, 2ème classe	G1	1 200	11 340	1260
Adjoint administratif 1ère, 2ème classe	G2	1 200	10 800	1200

Adjoints techniques

Adjoints techniques					
Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE mimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA	
Adjoints techniques principaux 1ère, 2ème classe, emploi fonctionnel	G1	1 350	7 090	1 260	
Adjoints techniques 1ère et 2ème classe	G2	1 200	6 750	1 200	

Corps Santé / Cohésion sociale

Médecins inspecteurs de la santé publique

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Médecin général de santé publique	G1	4 100	43 180	7620
Médecin général de santé publique	G2	4 100	38 250	6 750
Médecin général de santé publique	G3	4 100	29 495	5 205
Médecin inspecteur en chef de la santé publique	G1	4 100	43 180	7 620
Médecin inspecteur en chef de la santé publique	G2	4 100	38 250	6 750
Médecin inspecteur en chef de la santé publique	G3	4 100	29 495	5 205
Médecin Inspecteur de santé publique	G1	4 000	43 180	7 620
Médecin inspecteur de santé publique	G2	4 000	38 250	6 750
Médecin inspecteur de santé publique	G3	4 000	29 495	5 205

Pharmaciens inspecteurs de la santé publique

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Pharmacien général de santé publique	G1	4 100	43 180	7620
Pharmacien général de santé publique	G2	4 100	38 250	6750
Pharmacien général de santé publique	G3	4 100	29 495	5205
Pharmacien inspecteur en chef de santé publique	G1	4 100	43 180	7 620
Pharmacien inspecteur en chef de santé publique	G2	4 100	38 250	6 750
Pharmacien inspecteur en chef de santé publique	G3	4 100	29 495	5 205
Pharmacien inspecteur de santé publique	G1	4 000	43180	7 620
Pharmacien inspecteur de santé publique	G2	4 000	38250	6 750
Pharmacien inspecteur de santé publique	G3	4 000	29495	5 205

Inspection de l'action sanitaire et sociale

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Inspecteur classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale	G1	4 100	42 305	7 465
Inspecteur classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale	G2	4 100	37 485	6 615
Inspecteur classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale	G3	4 100	28 917	5 103
Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale	G1	4 000	42 305	7 465
Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale	G2	4 000	37 485	6 615
Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale	G3	4 000	28 917	5 103
Inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale	G1	3 800	42 305	7 465
Inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale	G2	3 800	37 485	6 615
nspecteur principal de 'action sanitaire et sociale	G3	3 800	28 917	5 103
	G1	3 000	42 305	7 465
Inspecteur de l'action	G2	3 000	37 485	6 615
sociale	G3	3 000	28 917	5 103

Ingénieur du génie sanitaire

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Ingénieur général	G1	4 100	42 305	7 465
Ingénieur général	G2	4 100	37 485	6 615
Ingénieur général	G3	4 100	28 917	5 103
Ingénieur en chef	G1	4 000	42 305	7 465
Ingénieur en chef	G2	4 000	37 485	6 615
Ingénieur en chef	G3	4 000	28 917	5 103
Ingénieur	G1	3 800	42 305	7 465
Ingénieur	G2	3 800	37 485	6 615
Ingénieur	G3	3 800	28 917	5 103

Corps Santé / Cohésion sociale

Inspection de l'action sanitaire et sociale

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
	G1	2 900	38 021	6 710
Inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale	G2	2 900	33 737	5 954
	G3	2 900	26 775	4 725
Inspecteur classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale	G1	2 500	38 021	6 710
Inspecteur classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale	G2	2 500	33 737	5 954
Inspecteur classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale	G3	2 500	26 775	4 725
Inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale	G1	2 500	38 021	6 710
Inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale	G2	2 500	33 737	5 954
Inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale	G3	2 500	26 775	4 725
Inspecteur de l'action	G1 G2	2 000 2 000	38 021 33 737	6 710 5 954
sociale	G3	2 000	26 775	4 725

Ingénieur du génie sanitaire

Ingenieur du genie sanitaire							
Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum	IFSE maximum	Plafond réglementaire CIA			
		annuel	annuel	annuel			
Ingénieur général	G1	3 800	38 021	6 710			
Ingénieur général	G2	3 800	33 737	5 954			
Ingénieur général	G3	3 800	26 775	4 725			
Ingénieur en chef	G1	2 900	38 021	6 710			
Ingénieur en chef	G2	2 900	33 737	5 954			
Ingénieur en chef	G3	2 900	26 775	4 725			
Ingénieur	G1	2 500	38 021	6 710			
Ingénieur	G2	2 500	33 737	5 954			
Ingénieur	G3	2 500	26 775	4 725			

Ingénieurs d'études sanitaire	Ingénieurs	d'études	sanitaires
-------------------------------	------------	----------	------------

Ingénieurs d'études sanita	aires		Γ	
Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Ingénieur d'études sanitaire hors classe	G1	2 900	36 210	6390
Ingénieur d'études sanitaire hors classe	G2	2 900	32 130	5670
Ingénieur d'études sanitaire hors classe	G3	2 900	25 500	4500
Ingénieur d'études sanitaire hors classe	G4	2 900	20 400	3600
Ingénieur d'études sanitaire principal	G1	2 500	36 210	6390
Ingénieur d'études sanitaire principal	G2	2 500	32 130	5670
Ingénieur d'études sanitaire principal	G3	2 500	25 500	4500
Ingénieur d'études sanitaire principal	G4	2 500	20 400	3600
ingénieur d'études sanitaire	G1	1 750	36 210	6390
ingénieur d'études sanitaire	G2	1 750	32 130	5670
ingénieur d'études sanitaire	G3	1 750	25 500	4500
ingénieur d'études sanitaire	G4	1 750	20 400	3600

Infirmiers (agents de catégorie A)

inilimiers (agents de categorie A)				
Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Infirmier hors classe	G1	1 700	14 035	1 915
Infirmier hors classe	G2	1 700	13 025	1 775
Infirmier classe supérieure, classe normale	G1	1 650	14 035	1 915
Infirmier classe supérieure, classe normale	G2	1 650	13 025	1 775

Techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Technicien en chef	G1	1 850	19 660	2 680
Technicien en chef	G2	1 850	17 930	2 445
Technicien en chef	G3	1 850	16 480	2 245
Techncien principal	G1	1 750	19 660	2 680
Techncien principal	G2	1 750	17 930	2 445
Techncien principal	G3	1 750	16 480	2 245
Technicien	G1	1 650	19 660	2 680
Technicien	G2	1 650	17 930	2 445
Technicien	G3	1 650	16 480	2 245

Adjoints sanitaires

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA
Adjoint sanitaire principal 1ère classe, 2ème classe	1	1 350	11 340	1260
Adjoint sanitaire principal 1ère classe, 2ème classe	2	1 350	10 800	1200
Adjoint sanitaire	1	1 200	11 340	1 260
Adjoint sanitaire	2	1 200	10 800	1 200

Corps Travail

Inspection du travail

Inspection du travail				
Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA
Directeur du travail	G1	4 100	42 305	7 465
Directeur du travail	G2	4 100	37 485	6 615
Directeur du travail	G3	4 100	28 917	5 103
Directeur adjoint du travail	G1	3 800	42 305	7 465
Directeur adjoint du travail	G2	3 800	37 485	6 615
Directeur adjoint du travail	G3	3 800	28 917	5 103
Inspecteur du travail	G1	3 000	42 305	7 465
Inspecteur du travail	G2	3 000	37 485	6 615
Inspecteur du travail	G3	3 000	28 917	5 103

Contrôleurs du travail

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA
Controleur du travail hors classe	G1	1 850	19 660	2 680
Controleur du travail hors classe	G2	1 850	17 930	2 445
Controleur du travail hors classe	G3	1 850	16 480	2 245
Contrôleur du travail classe normale	G1	1 750	19 660	2 680
Contrôleur du travail classe normale	G2	1 750	17 930	2 445
Contrôleur du travail classe normale	G3	1 750	16 480	2 245

Ingénieurs d'études sanitaires

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum	IFSE maximum	Plafond réglementaire CIA annuel
Ingénieur d'études sanitaire hors classe	G1	2 900	36 210	6390
Ingénieur d'études sanitaire hors classe	G2	2 900	32 130	5670
Ingénieur d'études sanitaire hors classe	G3	2 900	25 500	4500
Ingénieur d'études sanitaire hors classe	G4	2 900	20 400	3600
Ingénieur d'études sanitaire principal	G1	2 500	36 210	6 390
Ingénieur d'études sanitaire principal	G2	2 500	32 130	5 670
Ingénieur d'études sanitaire principal	G3	2 500	25 500	4 500
Ingénieur d'études sanitaire principal	G4	2 500	20 400	3 600
ingénieur d'études sanitaire	G1	1 750	36 210	6 390
ingénieur d'études sanitaire	G2	1 750	32 130	5 670
ingénieur d'études sanitaire	G3	1 750	25 500	4 500
ingénieur d'études sanitaire	G4	1 750	20 400	3 600

Infirmiers (agents de catégorie A)

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Infirmier hors classe	G1	1 450	12 520	1 705
Infirmier hors classe	G2	1 450	11 505	1 570
Infirmier classe supérieure, classe normale	G1	1 400	12 520	1 705
Infirmier classe supérieure, classe normale	G2	1 400	11 505	1 570

Techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	FSE maximun	Plafond réglementaire CIA
Technicien en chef	G1	1 550	17 480	2 380
Technicien en chef	G2	1 550	16 015	2 185
Technicien en chef	G3	1 550	14 650	1 995
Techncien principal	G1	1 450	17 480	2 380
Techncien principal	G2	1 450	16 015	2 185
Techncien principal	G3	1 450	14 650	1 995
Technicien	G1	1 350	17 480	2 380
Technicien	G2	1 350	16 015	2 185
Technicien	G3	1 350	14 650	1 995

Adjoints sanitaires

Grade	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA
Adjoint sanitaire principal 1ère classe, 2ème classe	G1	1 350	11 340	1 260
Adjoint sanitaire principal 1ère classe, 2ème classe	G2	1 200	10 800	1 200
Adjoint sanitaire	G1	1 350	11 340	1 260
Adjoint sanitaire	G2	1 200	10 800	1 200

Corps Travail

Inspection du travail

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Directeur du travail	G1	3 800	38 021	6 710
Directeur du travail	G2	3 800	33 737	5 954
Directeur du travail	G3	3 800	26 775	4 725
Directeur adjoint du travail	G1	2 500	38 021	6 710
Directeur adjoint du travail	G2	2 500	33 737	5 954
Directeur adjoint du travail	G3	2 500	26 775	4 725
Inspecteur du travail	G1	2 000	38 021	6 710
Inspecteur du travail	G2	2 000	33 737	5 954
Inspecteur du travail	G3	2 000	26 775	4 725

Contrôleurs du travail

Grades	Groupe RIFSEEP	IFSE minimum annuel	IFSE maximum annuel	Plafond réglementaire CIA annuel
Controleur du travail hors classe	G1	1 550	17 480	2 380
Controleur du travail hors classe	G2	1 550	16 015	2 185
Controleur du travail hors classe	G3	1 550	14 650	1 995
Contrôleur du travail classe normale	G1	1 450	17 480	2 380
Contrôleur du travail classe normale	G2	1 450	16 015	2 185
Contrôleur du travail classe normale	G3	1 450	14 650	1 995

ANNEXE 3A Barèmes de gestion par corps appliqués au sein des ministères chargés des affaires sociales

Corps Communs

Attachés : barème au 1er janvier 2022

Administration centrale

CORPS:	Attaché				
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA		
Groupe 1	17 600 €	40 290 €	7 110 €		
Groupe 2	15 200 €	35 700 €	6 300 €		
Groupe 3	13 800 €	27 540 €	4 860 €		
Groupe 4	12 000 €	22 030 €	3 890 €		

Île-de-France

CORPS:	Attaché			
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA	
Groupe 1	17 600 €	36 210 €	6 390 €	
Groupe 2	15 200 €	32 130 €	5 670 €	
Groupe 3	13 800 €	25 500 €	4 500 €	
Groupe 4	12 000 €	20 400 €	3 600 €	

Services territoriaux

CORPS:	Attaché				
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA		
Groupe 1	16 000 €	36 210 €	6 390 €		
Groupe 2	13 500 €	32 130 €	5 670 €		
Groupe 3	12 000 €	25 500 €	4 500 €		
Groupe 4	11 000 €	20 400 €	3 600 €		

Secrétaire administratif : barème au 1er janvier 2022

Administration centrale

CORPS:	Secrétaire administratif		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	9 000 €	19 660 €	2 680 €
Groupe 2	8 500 €	17 930 €	2 445 €
Groupe 3	8 000 €	16 480 €	2 245 €

Île-de-France

CORPS:	Secrétaire administratif		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	9 000 €	17 480 €	2 380 €
Groupe 2	8 500 €	16 015 €	2 185 €
Groupe 3	8 000 €	14 650 €	1 995 €
	•		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

Services territoriaux

Secrétaire administratif		
Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
8 000 €	17 480 €	2 380 €
7 000 €	16 015 €	2 185 €
6 000 €	14 650 €	1 995 €
	IFSE 8 000 € 7 000 €	Socle indémnitaire IFSEPlafond réglementaire IFSE8 000 €17 480 €7 000 €16 015 €

Adjoint administratif

Administration centrale

CORPS:	Adjoint administratif		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	5 100 €	12 150 €	1 350 €
Groupe 2	5 000 €	11 880 €	1 320 €

Île-de-France

CORPS:	Adjoint administratif		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	3 900 €	11 340 €	1 260 €
Groupe 2	3 800 €	10 800 €	1 200 €

Services territoriaux

CORPS:	Adjoint administratif		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	3 700 €	11 340 €	1 260 €
Groupe 2	3 600 €	10 800 €	1 200 €
·			

Adjoint technique

Administration centrale

CORPS:	Adjoint technique		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	5 100 €	12 150 €	1 350 €
Groupe 2	5 000 €	11 880 €	1 320 €

Île-de-France

Adjoint technique		
Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
3 900 €	11 340 €	1 260 €
3 800 €	10 800 €	1 200 €
	IFSE 3 900 €	Socle indémnitaire IFSE 3 900 € Plafond réglementaire IFSE 11 340 €

Services territoriaux

CORPS:	Adjoint technique		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	3 700 €	11 340 €	1 260 €
Groupe 2	3 600 €	10 800 €	1 200 €

Corps Travail

Inspecteur du travail : barème au 1er janvier 2022 (Pour mémoire)

Administration centrale

CORPS:	Inspecteur du travail		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	13 500 €	42 305 €	7 465 €
Groupe 2	12 300 €	37 485 €	6 615 €
Groupe 3	10 000 €	28 917 €	5 103 €

Île-de-France

CORPS:	Inspecteur du travail		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	13 500 €	38 021 €	6 710 €
Groupe 2	12 300 €	33 737 €	5 954 €
Groupe 3	10 000 €	26 775 €	4 725 €

Services territoriaux

CORPS:	Inspecteur du travail		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	12 500 €	38 021 €	6 710 €
Groupe 2	10 600 €	33 737 €	5 954 €
Groupe 3	9 700 €	26 775 €	4 725 €

Inspecteur du travail : barème au 1er janvier 2024

Administration centrale

CORPS:	Inspecteur du travail		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	16 000 €	42 305 €	7 465 €
Groupe 2	14 000 €	37 485 €	6 615 €
Groupe 3	11 500 €	28 917 €	5 103 €

Île-de-France

Groupe	Inspecteur du travail		
	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	16 000 €	38 021 €	6 710 €
Groupe 2	14 000 €	33 737 €	5 954 €
Groupe 3	11 500 €	26 775 €	4 725 €

Services territoriaux

CORPS:	Inspecteur du travail		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	14 000 €	38 021 €	6 710 €
Groupe 2	12 500 €	33 737 €	5 954 €
Groupe 3	10 500 €	26 775 €	4 725 €

Contrôleurs du travail : barème au 1er janvier 2022

Administration centrale

CORPS:	Contrôleurs du travail		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	9 000 €	19 660 €	2 680 €
Groupe 2	8 500 €	17 930 €	2 445 €
Groupe 3	8 000 €	16 480 €	2 245 €

Île-de-France

CORPS:		Contrôleurs du travai	
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	9 000 €	17 480 €	2 380 €
Groupe 2	8 500 €	16 015 €	2 185 €
Groupe 3	8 000 €	14 650 €	1 995 €

Services territoriaux

CORPS:	Contrôleurs du travail		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	8 000 €	17 480 €	2 380 €
Groupe 2	7 000 €	16 015 €	2 185 €
Groupe 3	6 000 €	14 650 €	1 995 €

Corps de la filière santé sociale

Corps Communs

Conseillers techniques de service social : barème au 01/01/2023

Administration centrale

CORPS:	Conseillers techniques de service social		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	10 000 €	27 540 €	4 860 €
Groupe 2	8 000 €	22 030 €	3 890 €

Île-de-France

Conseillers techniques de service social		
Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
10 000 €	25 500 €	4 500 €
8 000 €	20 400 €	3 600 €
	Socle indémnitaire IFSE 10 000 €	Socle indémnitaire IFSE 10 000 € Plafond réglementaire IFSE 25 500 €

Services territoriaux

CORPS:	Conseillers techniques de service social		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	9 500 €	25 500 €	4 500 €
Groupe 2	7 800 €	20 400 €	3 600 €

Assistants de service social : barème au 01/01/2023

Administration centrale

CORPS:		Assistants sociales	
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	8 000 €	20 485 €	3 615 €
Groupe 2	7 000 €	17 085 €	3 015 €

Île-de-France

CORPS:		Assistants sociales	
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	8 000 €	19 480 €	3 440 €
Groupe 2	7 000 €	15 300 €	2 700 €

Services territoriaux

Assistants sociales		
Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
8 000 €	19 480 €	3 440 €
7 000 €	15 300 €	2 700 €
	IFSE 8 000 €	Socle indémnitaire IFSE 8 000 € Plafond réglementaire IFSE 19 480 €

Corps Santé / Cohésion sociale

Médecins inspecteurs de la santé publique : barème au 01/01/2023

Administration centrale

CORPS:	Médecins inspecteurs de la santé publique		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	22 000 €	43 180 €	7 620 €
Groupe 2	20 000 €	38 250 €	6 750 €
Groupe 3	17 000 €	29 495 €	5 205 €

Île-de-France

CORPS:	Médecins inspecteurs de la santé publique		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	22 000 €	43 180 €	7 620 €
Groupe 2	20 000 €	38 250 €	6 750 €
Groupe 3	17 000 €	29 495 €	5 205 €

Services territoriaux

CORPS:	Médecins inspecteurs de la santé publique		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	22 000 €	43 180 €	7 620 €
Groupe 2	20 000 €	38 250 €	6 750 €
Groupe 3	17 000 €	29 495 €	5 205 €

Pharmaciens inspecteurs de la santé publique : barème au 01/01/2023

Administration centrale

CORPS:	Pharmaciens inspecteurs de la santé publique		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	22 000 €	43 180 €	7 620 €
Groupe 2	20 000 €	38 250 €	6 750 €
Groupe 3	17 000 €	29 495 €	5 205 €

Île-de-France

Pharmaciens inspecteurs de la santé publique		
Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
22 000 €	43 180 €	7 620 €
20 000 €	38 250 €	6 750 €
17 000 €	29 495 €	5 205 €
	Socle indémnitaire IFSE 22 000 € 20 000 €	Socle indémnitaire IFSE 22 000 € 43 180 € 20 000 € 38 250 €

Services territoriaux

CORPS:	Pharmaciens inspecteurs de la santé publique		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	22 000 €	43 180 €	7 620 €
Groupe 2	20 000 €	38 250 €	6 750 €
Groupe 3	17 000 €	29 495 €	5 205 €

Inspection de l'action sanitaire et sociale : barème au 01/01/2023

Administration centrale

CORPS:	Inspection de l'action sanitaire et sociale		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	18 000 €	42 305 €	7 465 €
Groupe 2	16 000 €	37 485 €	6 615 €
Groupe 3	14 800 €	28 917 €	5 103 €

Île-de-France

CORPS:	Inspection de l'action sanitaire et sociale		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	18 000 €	38 021 €	6 710 €
Groupe 2	16 000 €	33 737 €	5 954 €
Groupe 3	14 800 €	26 775 €	4 725 €

Services territoriaux

CORPS:	Inspection de l'action sanitaire et sociale		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	16 500 €	38 021 €	6 710 €
Groupe 2	14 000 €	33 737 €	5 954 €
Groupe 3	13 000 €	26 775 €	4 725 €

Ingénieurs du génie sanitaire : barème au 01/01/2023

Administration centrale

CORPS:	Ingénieurs du génie sanitaire		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	20 000 €	42 305 €	7 465 €
Groupe 2	18 000 €	37 485 €	6 615€
Groupe 3	16 000 €	28 917 €	5 103 €

Île-de-France

CORPS:	Ingénieurs du génie sanitaire		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	20 000 €	38 021 €	6 710 €
Groupe 2	18 000 €	33 737 €	5 954 €
Groupe 3	16 000 €	26 775 €	4 725 €

Services territoriaux

CORPS:	Ingénieurs du génie sanitaire		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	19 500 €	38 021 €	6 710 €
Groupe 2	17 500 €	33 737 €	5 954 €
Groupe 3	15 500 €	26 775 €	4 725 €

<u>Ingénieurs d'études sanitaires : barème au 01/01/2023</u>

Administration centrale

CORPS:	Ingénieurs d'études sanitaires		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	17 600 €	36 210 €	6 390 €
Groupe 2	15 200 €	32 130 €	5 670 €
Groupe 3	13 800 €	25 500 €	4 500 €
Groupe 4	11 500 €	20 400 €	3 600 €

Île-de-France

CORPS:	Ingénieurs d'études sanitaires		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	17 600 €	36 210 €	6 390 €
Groupe 2	15 200 €	32 130 €	5 670 €
Groupe 3	13 800 €	25 500 €	4 500 €
Groupe 4	11 500 €	20 400 €	3 600 €

Services territoriaux

CORPS:	Ingénieurs d'études sanitaires		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	16 000 €	36 210 €	6 390 €
Groupe 2	13 500 €	32 130 €	5 670 €
Groupe 3	12 000 €	25 500 €	4 500 €
Groupe 4	10 000 €	20 400 €	3 600 €

Infirmiers (agents de catégorie A) : barème au 01/01/2023

Administration centrale

CORPS:	Infirmiers		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	10 000 €	14 035 €	1 915 €
Groupe 2	8 000 €	13 025 €	1 775 €

Île-de-France

CORPS:			
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	10 000 €	12 520 €	1 705 €
Groupe 2	8 000 €	11 505 €	1 570 €

Services territoriaux

CORPS:	Infirmiers		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	10 000 €	12 520 €	1 705 €
Groupe 2	8 000 €	11 505 €	1 570 €

Techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire (agents de catégorie B) : barème au 01/01/2023

Administration centrale

CORPS:	Techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire			
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA	
Groupe 1	9 500 €	19 660 €	2 680 €	
Groupe 2	9 000 €	17 930 €	2 445 €	
Groupe 3	8 500 €	16 480 €	2 245 €	

Île-de-France

CORPS:	Techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	9 500 €	17 480 €	2 380 €
Groupe 2	9 000 €	16 015 €	2 185 €
Groupe 3	8 500 €	14 650 €	1 995 €

Services territoriaux

CORPS:	Techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	9 500 €	17 480 €	2 380 €
Groupe 2	9 000 €	16 015 €	2 185 €
Groupe 3	8 500 €	14 650 €	1 995 €

Adjoints sanitaires (agents de catégorie C) : barème au 01/01/2023

Administration centrale

CORPS:	Adjoints sanitaires		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	6 000 €	11 340 €	1 260 €
Groupe 2	5 000 €	10 800 €	1 200 €

Île-de-France

CORPS:	Adjoints sanitaires		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	6 000 €	11 340 €	1 260 €
Groupe 2	5 000 €	10 800 €	1 200 €
1			

Services territoriaux

CORPS:	Adjoints sanitaires		
Groupe	Socle indémnitaire IFSE	Plafond réglementaire IFSE	Plafond réglementaire CIA
Groupe 1	6 000 €	11 340 €	1 260 €
Groupe 2	5 000 €	10 800 €	1 200 €

ANNEXE 4

Valorisation des événements de carrière

Les barèmes sont identiques pour l'administration centrale et les services déconcentrés. Les montants indiqués sont des montants annuels bruts (en €).

Corps	Changement de groupe ascendant	Mobilité au sein d'un groupe (mobilité latérale)	Changement de grade
Médecin inspecteur de santé publique	2 000 €	1 500 €	2 200 €
Pharmacien inspecteur de santé publique	2 000 €	1 500 €	2 200 €
Ingénieur du génie sanitaire	2 000 €	1 000 €	2 000 €
Inspecteur de l'action sanitaire et sociale	2 000 €	1 000 €	2 000 €
Ingénieur d'études sanitaires	2 000 €	1 000 €	2 000 €
Infirmier (agents de catégorie A)	2 000 €	1 000 €	1 500 €
Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire	1 000 €	750 €	1 000 €
Infirmier (agents de catégorie B)	1 000 €	750 €	1 000 €
Adjoint sanitaire	800 €	500 €	500€
Inspection du travail	2 000 €	1 000 €	2 000 €
Contrôleur du travail	1 000 €	750 €	1 000 €
Attaché d'administration de l'Etat	2 000 €	1 000 €	2 000 €
Conseiller technique de service social	2 000 €	1 000 €	1 500 €
Assistant de service social	1 500 €	800€	1 250 €
Secrétaire d'administration	1 000 €	750 €	1 000 €
Adjoint administratif	800 €	500 €	500 €
Adjoint technique	800€	500 €	500 €

ANNEXE 5 Fonctions éligibles à la majoration d'encadrement

Administration centrale

Secteur	Fonctions	Montant de la majoration*	
	Adjoints de sous-directeurs, chefs de	0.000.6	
Administration centrale	département, chefs de mission ou chefs de bureaux	3 000 €	
Administration centrale	Adjoints chefs de département, chefs de		
	mission, chefs de bureaux	1 500 €	
	Chefs d'antenne interrégionale de la	3 000 €	
DSS - Mission nationale de contrôle	mission	3 000 C	
DOG - MISSION Hationale de controle	Agents de catégorie A affectés dans ces	1 500 €	
	mêmes antennes	1 500 €	

Services territoriaux

Secteur	Fonctions	Montant de la majoration*
	Responsables d'unité de contrôle	3 000 €
DRIHL	Chefs de service en charge de l'hébergement	2 400 €

^{*} montants forfaitaires pour année pleine /temps plein

ANNEXE 6

Cartographies des emplois par corps

adjoints administratifs

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
	- Assistant de direction	- Assistant au contrôle des entreprises
	- Coordonnateur d'équipe	- Coordonnateur d'équipe
Groupe 1	- Gestionnaire de dossiers complexes nécessitant une expertise et une instruction	- Chargé du greffe des juridictions administratives ou judiciaires
		- Gestionnaire de dossiers complexes nécessitant une expertise et une instruction
	- Secrétaire	- Secrétaire
	- Agent d'accueil	- Agent d'accueil
Groupe 2	- Gestionnaire de dossiers	- Gestionnaire de dossiers
	- Autre chargé de fonctions administratives ou techniques	- Autre chargé de fonctions administratives ou techniques

1

adjoints techniques

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
	- Statuts d'emplois	- Statuts d'emplois
Craura 1	- Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe	- Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe
	Fonctions nécessitant la maîtrise d'une compétence rare / d'une formation spécifique qui ne serait pas habituellement requise pour des fonctions.	- Fonctions nécessitant la maîtrise d'une compétence rare / d'une formation spécifique qui ne serait pas habituellement requise pour l'exercice des fonctions
	- Conducteur automobile	- Conducteur automobile
Groupe 2	- Autres fonctions : assistant, agent d'accueil, gestionnaire de moyen, manutentionnaire etc	- Chargé de fonctions administratives ou techniques
		- Manutentionnaire

attachés

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
	- Conseillers d'administration et assimilés	- Conseillers d'administration et assimilés
	- Adjoint au sous-directeur	- Secrétaire général / chef de pôle / responsable de pôle de direction régionale (tous réseaux – non DATE)
	- Chef de bureau / département / mission / division	- Directeur / chef de pôle / département (en ARS, non membre du COMEX, n-1 du directeur général)
	- Directeur de cabinet / chef de cabinet d'un directeur ou directeur général	- Directeur régional aux droits des femmes et à l'égalité
Groupe 1	- Chef de projet / chargé de mission auprès d'un directeur ou directeur général	- Chargé d'études / de mission transversale / de conseil auprès d'un DR ou directeur général
		- Délégué départemental (ARS)
		 Direction ou délégation départementale relevant du groupe II des emplois DATE (arrêtés du 29 décembre 2009 et du 28 juillet 2010 : Ille-et-Vilaine, Bouches-du-Rhône, Gironde, Nord-Pas-de Calais, Rhône, Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne) : Chef de pôle / responsable de pôle / secrétaire αénéral UD dont le RUD relève du groupe II des emplois DATE (arrêté du 6 janvier 2014 : Paris, Hauts de-Seine, Seine-Saint-Denis, Nord-Lille, Bouches-du-Rhône, Rhône) : Responsable sectoriel en pôle 3E / SG
	- Adjoint à une fonction relevant du groupe 1	- Adjoint à une fonction relevant du groupe 1
	- Chef de projet / chargé de mission auprès d'un chef de service ou sous-directeur d'administration centrale	- Délégué départemental aux droits des femmes et à l'égalité
		- Autre chef de pôle / responsable de pôle / responsable sectoriel (pôle 3E) /secrétaire général d'unité d'une direction ou unité départementale
Groupe 2		- Autre directeur de pôle / département / service au niveau régional (n-2 du DR ou du DG) ou départemental (n-2 du DG)
		- Chargé de mission/ projet auprès d'un directeur départemental (tous réseaux)
		- Agent comptable, chef des services financiers (établissements de formation jeunesse et sports)
	- Adjoint à une fonction du groupe 2	- Adjoint à une fonction du groupe 2
Groupe 3	- Autre fonction d'encadrement	- Autre fonction d'encadrement
		 Responsable de projet / chargé de développement de l'emploi et des territoires / pilote opérationnel de dispositifs ou projets/ chargé d'études / de mission / cadre de gestion (droits des femmes)
Groupe 4	- Autres fonctions	- Autres fonctions

secrétaires administratifs

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
	- Responsable de projet / Chef de projet	- Responsable de projet / Chef de projet / chargé de mission auprès d'un directeur régional ou directeur général
Groupe 1	- Chef d'unité / bureau / section / service / département / cellule (entité de base)	- Chef d'unité / bureau / section / service / département / cellule (entité de base)
Огоарс 1	- Coordonnateur d'une équipe	- Coordonnateur d'une équipe
		- Chargé de mission auprès d'un responsable d'unité départementale
	- Adjoint à une fonction relevant du groupe 1	- Adjoint à une fonction relevant du groupe 1
Groupe 2	- Assistant de direction	- Assistant de direction
	- Chargé d'études ou gestionnaire de dossiers complexes nécessitant une expertise et une instruction ET exposés/ou rares	- Chargé d'études ou gestionnaire de dossiers complexes nécessitant une expertise et une instruction ET exposés / ou rares (dont chargé du renseignement en droit du travail et de la formation professionnelle)
	- Autre chargé de fonctions administratives ou techniques ou gestionnaire	- Autre chargé de fonctions administratives ou techniques ou gestionnaire
	- Secrétaire	- Secrétaire
Groupe 3	- Agent d'accueil	- Chargé du greffe des juridictions administratives ou judiciaires
		- Assistant au contrôle des entreprises
		- Agent d'accueil

IASS

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
	- Adjoint au sous-directeur	- Secrétaire général / chef de pôle / responsable de pôle de direction régionale (DR(D)JSCS – non DATE)
	- Chef de bureau /département/mission/division	- Directeur / chef de pôle / département (en ARS, non membre du COMEX, n-1 du directeur général)
	- Chef d'antenne MNC	- Délégué régional aux droits des femmes et à l'égalité
Groupe 1	- Chargé d'études/de mission /projet auprès d'un directeur ou directeur général	- Chargé d'études / de mission transversale / de conseil auprès d'un DR ou directeur général
		- Délégué départemental (ARS)
		- Direction ou délégation relevant du groupe II des emplois DATE (arrêtés du 29 décembre 2009 et du 28 juillet 2010 : Ille-et-Vilaine, Bouches-du-Rhône, Gironde, Nord-Pas-de-Calais, Rhône, Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne) : Chef de pôle / département / service
	- Adjoint à une fonction du groupe 1	- Adjoint à une fonction du groupe 1
	- Chargé d'études/de mission transversale/de conseil auprès d'un chef de service ou sous-directeur	- Délégué départemental aux droits des femmes et à l'égalité
Groupe 2		- Autre directeur de pôle / département / service au niveau régional (n-2 du DR ou du DG) ou départemental (n-2 du DG)
		- Autre chef de pôle / responsable de pôle / secrétaire général de direction départementale
		- Chargé de mission/ projet auprès d'un directeur départemental (tous réseaux)
	- Adjoint à une fonction du groupe 2	- Adjoint à une fonction du groupe 2
Groupe 3	- Autre fonction d'encadrement	- Autre fonction d'encadrement
	- Autres fonctions	- Autres fonctions
	- Auditeur MNC	

inspection du travail

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
	- Adjoint au sous-directeur	- Chef / responsable de pôle /secrétaire général en direction régionale non DATE
	- Chef de département/bureau/mission/division	Adjoint à un emploi fonctionnel (DATE/RUD)
Groupe 1	- Chef du groupe national de veille, d'appui et de contrôle	- Responsable sectoriel en pôle 3 ^E / responsable de pôle contrôle de la formation professionnelle / chef de SESE ou équivalent en unité régionale
	- Chargé d'études/de mission/de projet auprès d'un directeur ou directeur général	 Unité départementale classée en groupe II des emplois DATE (arrêté du 6 janvier 2014 : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Nord-Lille, Bouches-du-Rhône, Rhône) : responsable sectoriel en pôle 3E/ responsable d'unité de contrôle/ secrétaire général
		- Chargé d'études/de mission transversale/ conseiller auprès du directeur régional
	- Adjoint à une fonction du Groupe 1	- Adjoint à une fonction du groupe 1
Groupe 2	- Chargé d'études/de mission transversale/de conseil auprès d'un chef de service ou sous- directeur	 Autre unité départementale : responsable sectoriel en pôle 3E/ responsable d'unité de contrôle/ secrétaire général
		- Chargé de mission/ projet auprès d'un directeur d'unité départementale
	- Adjoint à une fonction du groupe 2	- Adjoint à une fonction du groupe 2
Groupe 3	- Autre fonction d'encadrement	- Autres fonctions
	- Autres fonctions	

CTSS

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
	- Conseiller pour l'action sociale des administrations de l'Etat	- Conseiller pour l'action sociale des administrations de l'Etat
	- Conseiller expert / chargé d'études /de mission / référent auprès d'un directeur ou directeur général	- Conseiller expert / chargé d'études /de mission / référent auprès d'un DR ou directeur général
Groupe 1	- Conseiller technique de service social du personnel placé auprès d'un directeur ou directeur général	- Conseiller technique de service social du personnel placé auprès d'un DR ou directeur général
	- Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe	- Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe
0,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	- Adjoint à une fonction du groupe 1	- Adjoint à une fonction du groupe 1
Groupe 2	- Autres conseillers techniques de service social du personnel	- Autres conseillers techniques de service social du personnel

ASS

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
	- Conseiller expert / chargé d'études /de mission / référent auprès d'un directeur ou directeur général	- Conseiller expert / chargé d'études /de mission / référent auprès d'un directeur régional ou directeur général
Groupe 1	- Assistant de service social du personnel	- Assistant de service social du personnel
Croupe 1	- Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe	- Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe
	- Adjoint à un chef d'équipe	- Adjoint à un chef d'équipe
Groupe 2	- Chargé d'études / de mission / référent auprès d'un chef de service / département / pôle / bureau / unité	- Chargé d'études / de mission / référent auprès d'un chef de service / département / pôle / bureau / unité

infirmiers_cat B

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
		Chef de projet / chargé d'études / de mission / conseiller / conseiller expert / évaluateur de risques auprès d'un directeur de service territorial
	Chef de projet / chargé d'études / de mission / conseiller / conseiller expert / évaluateur de risques auprès d'un directeur d'administration centrale	Chargé d'inspection contrôle (formation ICARS)
Groupe 1		Responsable de projet complexe et exposé (conseiller-expert notamment en tant que référent
	Coordonnateur d'une équipe	mutualisation au niveau régional ou départemental sur une thématique, administrateur de santé, chargé de programme de santé, évaluateur de risques, sécurité des SI ou référent SI à dimension
		nationale ou européenne,)
		Coordonnateur d'une équipe
groupe 2	Autres fonctions	Infirmier de prévention (gestion des RH)
groupe 2		Autres fonctions

infirmiers_cat A

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
Groupe 1	 Chef de projet / chargé d'études / de mission / conseiller / conseiller expert / évaluateur de risques auprès d'un directeur d'administration centrale Coordonnateur d'une équipe 	 Chef de projet / chargé d'études / de mission / conseiller / conseiller expert / évaluateur de risques auprès d'un directeur de service territorial Chargé d'inspection contrôle (formation ICARS) Responsable de projet complexe et exposé (conseiller-expert notamment en tant que référent mutualisation au niveau régional ou départemental sur une thématique, administrateur de santé, chargé de programme de santé, évaluateur de risques, sécurité des SI ou référent SI à dimension nationale ou européenne,) Coordonnateur d'une équipe
Groupe 2	- Autres fonctions	 Infirmier de prévention (gestion des RH) Autres fonctions

infirmiers_Polynésie

Groupe de fonctions	Polynésie	
Groupe 1	Chef de projet / chargé d'études / de mission / conseiller / conseiller expert / évaluateur de risques auprès d'un directeur de service territorial Chargé d'inspection contrôle (formation ICARS) Responsable de projet complexe et exposé (conseiller-expert notamment en tant que référent mutualisation au niveau régional ou départemental sur une thématique, administrateur de santé, chargé de programme de santé, évaluateur de risques, sécurité des SI ou référent SI à dimension nationale ou européenne,) Coordonnateur d'une équipe Cadre formateur Infirmier en poste isolé	
Groupe 2	Infirmier de prévention (gestion des RH) Infirmier de soins, spécialisé ou non Autres fonctions	

contrôleurs du travail

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
	Chef de pôle, de section ou assimilé	- Chef de bureau/section/service/ département / cellule (entité de base)
	Coordination ou animation fonctionnelle d'une équipe ou d'un réseau	- Coordination ou animation fonctionnelle d'une équipe ou d'un réseau
Groupe 1	Responsable ou cheffe/chef de projet	- Responsable / chef de projet / chargé de mission auprès d'un responsable d'unité départementale ou après d'un DI(R)ECCTE
		- Référent-expert / appui-ressources-méthodes notamment sur risques particuliers
		Agent chargé d'une mission mutualisée
	Chargé d'études ou gestionnaire de dossiers complexes ou exposés	- Chargé d'études ou gestionnaire de dossiers complexes ou exposés*
	Adjoint à une fonction relevant du groupe 1	- Agent de contrôle dans un secteur complexe ou exposé
Groupe 2		Adjoint à une fonction relevant du groupe 1
Groupe 3	Autres fonctions	Autres fonctions

adjoints sanitaires

Groupe de fonctions	Services territoriaux et assimilés	
Groupe 1	Chef d'équipe ou coordinateur d'une équipe Chargé d'inspection et/ou de contrôle Responsable d'un projet complexe et exposé (conseiller-expert notamment en tant que référent mutualisation au niveau régional ou départemental sur une thématique, administrateur de santé, chargé de programme de santé, évaluateur de risques, sécurité des SI ou référent SI à dimension nationale ou européenne,)	
Groupe 2	autres fonctions	

T3S

Groupes de fonctions	Administration centrale, établissements et services assimilés	Services territoriaux et assimilés
	- Cheffe/chef d'une unité ou assimilé	- Cheffe/chef d'une unité ou assimilé
Groupe 1	- Responsable d'un dossier complexe et exposé (Conseiller-expert)	- Responsable d'un dossier complexe et exposé (Conseiller-expert notamment en tant que référent mutualisé au niveau régional ou départemental sur une thématique donnée)
Groupe 2	- Chargée/chargé ou gestionnaire de dossiers complexes ou exposés	 Chargée/chargé ou gestionnaire de dossiers complexes ou exposés Chargée/chargé d'inspection/contrôle
Groupe 3	- Autres fonctions	- Autres fonctions

IES

Groupe de fonctions	Administration centrale, établissements et services assimilés	Services territoriaux et assimilés
Groupe 1	 Chef de bureau / département / mission / division Chef de projet / chargé de mission auprès d'un directeur d'administration centrale 	 Responsable cellule/service/pôle, Conseiller/ chargé de mission/chef de projet auprès du DG
Groupe 2	Adjoint à une fonction du groupe 1 Chef de projet auprès d'un chef de service ou d'un sous-directeur	 Conseiller-expert (mission de référent interdépartemental ou national au sein d'un réseau) Adjoint à une fonction du groupe 1
Groupe 3	- Autres fonctions	- Autres fonctions

IGS

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
Groupe 1	 Adjoint au sous-directeur Chef de bureau / département / mission / division Chef de projet / chargé de mission auprès d'un directeur d'administration centrale 	 Directeur / chef de pôle / département (non membre du comex-membre du codir, n-1 du directeur régional) Délégué départemental Responsable ou chef de projet / Chargé de mission / conseiller / chef de projet auprès du DG Département relevant du groupe II des emplois DATE (arrêtés du 29 décembre 2009 et du 28 juillet 2010 : DDCSPP Ille-et-Vilaine, DDCS Bouches-du-Rhône, Gironde, Nord-Pas-de-Calais, Rhône, Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne) : Chef de pôle/département/service non-membre du comex-membre du codir
Groupe 2	 Adjoint à une fonction du groupe 1 Chef de projet / Chargé d'études/de mission transversale/ conseiller auprès d'un chef de service ou d'un sous-directeur Expert auprès d'une instance internationale 	 Autre chef de Pôle/ département/ service au niveau régional (n-2 du DG) ou départemental (n-2 du DG) Adjoint à une fonction du groupe 1
Groupe 3	- Autres fonctions	- Autres fonctions

MISP

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
	-Adjoint au sous-directeur ou équivalent	
	-Chef de bureau ou équivalent	Fonctions d'encadrement supérieur (directeur hors contrat comex, délégué départemental)
	-Chef de projet/chargé de mission ou équivalent auprès d'un directeur d'administration centrale ou équivalent en établissement public	-Responsable ou chef de projet / chargé de mission / conseiller auprès du DG
Groupe 1	-Conseiller-expert ou inspecteur en santé publique ou en cohésion sociale responsable d'un dossier à dimension européenne ou internationale	-Chef de pôle / département / service au niveau régional dans une direction dont le directeur est membre du comex
		-Adjoint à un directeur membre du comex
		Département relevant du groupe II des emplois DATE (arrêtés du 29 décembre 2009 et du 28 juillet 2010 : DDCSPP Ille-et-Vilaine, DDCS Bouches-du-Rhône, Gironde, Nord-Pas-de-Calais, Rhône, Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne) : Chef de pôle / département / service non membre du codir
	-Adjoint à une fonction relevant du groupe 1	-Adjoint à une fonction relevant du groupe 1
	-Chargé de mission ou chef de projet auprès d'un sous-directeur ou chef de service ou équivalent en établissement public	-Autre chef de pôle / département / service au niveau régional (n-2 du DG) ou départemental (n-2 du DG)
Groupe 2	-Conseiller-expert en santé publique responsable d'un dossier à dimension nationale	-Conseiller-expert en santé publique en stratégie, concepteur de plans d'actions et pilote de réseau spécifique à l'échelle au moins interdépartementale
	-Inspecteur en santé publique exerçant des fonctions d'inspection à titre principal	-Inspecteur en santé publique exerçant des fonctions d'inspection à titre principal
	-Responsable d'une filière d'enseignement / enseignant chercheur	
_	-Adjoint à une fonction relevant du groupe 2	-Adjoint à une fonction relevant du groupe 2
Groupe 3	-Autre conseiller, chargé de dossiers usuels	-Autre conseiller, chargé de dossiers usuels

PHISP

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
	-Adjoint au sous-directeur ou équivalent	-Fonctions d'encadrement supérieur (directeur hors contrat comex, délégué départemental)
	-Chef de bureau ou équivalent	-Responsable ou chef de projet / chargé de mission / conseiller auprès du DG
Groupe 1	-Chef de projet/chargé de mission ou équivalent auprès d'un directeur d'administration centrale ou équivalent en établissement public	-Chef de pôle / département / service au niveau régional dans une direction dont le directeur est membre du comex
	-Conseiller-expert ou inspecteur en santé publique ou en cohésion sociale responsable d'un dossier à dimension européenne ou internationale	-Adjoint à un directeur membre du comex
		Département relevant du groupe II des emplois DATE (arrêtés du 29 décembre 2009 et du 28 juillet 2010 : DDCSPP Ille-et-Vilaine, DDCS Bouches-du-Rhône, Gironde, Nord-Pas-de-Calais, Rhône, Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne) : Chef de pôle / département / service non membre du codir
	-Adjoint à une fonction relevant du groupe 1	-Adjoint à une fonction relevant du groupe 1
	-Chargé de mission ou chef de projet auprès d'un sous-directeur ou chef de service ou équivalent en établissement public	-Autre chef de pôle / département / service au niveau régional (n-2 du DG) ou départemental (n-2 du DG)
Groupe 2	-Conseiller-expert en santé publique responsable d'un dossier à dimension nationale	-Conseiller-expert en santé publique en stratégie, concepteur de plans d'actions et pilote de réseau spécifique à l'échelle au moins interdépartementale
	-Inspecteur en santé publique exerçant des fonctions d'inspection à titre principal	-Inspecteur en santé publique exerçant des fonctions d'inspection à titre principal
	-Responsable d'une filière d'enseignement / enseignant chercheur	
	-Adjoint à une fonction relevant du groupe 2	-Adjoint à une fonction relevant du groupe 2
Groupe 3	-Autre conseiller, chargé de dossiers usuels	-Autre conseiller, chargé de dossiers usuels